



## Le portail des APIs bancaires des établissements du Groupe BPCE, prêtes

La [plateforme 89C3 API](#) est un nouveau **canal de distribution technologique des services bancaires du Groupe BPCE**. C'est une opportunité d'étendre nos marchés vers de nouveaux acteurs.

On y retrouve les APIs réglementaires des Banques Populaires, des Caisses d'Épargne et de Natixis, mis à disposition des Prestataires de Services de Paiement (PSP) dans le cadre du deuxième volet de la Directive sur les services de paiement (DSP2).

89C3 API, c'est également une **communauté qui rassemble nos collaborateurs, des start-uppeurs, des développeurs et des acteurs de l'innovation** et qui se retrouve lors d'ateliers ou de meetups. Ces rencontres permettent d'échanger sur ces nouvelles pratiques d'open innovation et de partager des retours d'expérience.

### Ce que ça change

#### Pour nos partenaires :

- La plateforme est accessible en ligne et son utilisation se fait en toute autonomie.
- Les APIs bancaires sont mises à disposition avec des gages de sécurité et de confiance.
- Les conditions d'utilisation et de pérennité du service sont communiquées en toute transparence.

#### Pour nos collaborateurs :

- La plateforme permet de développer la distribution de nos services bancaires. (nouvelles géographies, nouveaux périmètres, coût marginal faible).
- Les obligations réglementaires DSP2 sont respectées.
- Les établissements du groupe choisissent leurs partenariats avec les développeurs externes (choix des partenaires, gestion des paiements).

## A quoi ça ressemble ?



## Contenus disponibles

### POP Club :

[Présentation 89C3 API – POP Club #4 – 24 mai 2018 \(ppt\)](#)

[Démonstration du portail 89C3 API](#)

### Live 89C3 :

[Présentation 89C3 API – 25 mars 2019](#)

### YouTube – chaîne 89C3 :

[Mieux comprendre les API](#)

[API et UX](#)

## Nos communautés en parlent

### Sur Yammer :

[Groupe 89C3 API](#)

[Groupe Contenus & Communautés](#)

### Sur le site BPCE :

[Le Groupe BPCE met ses API réglementaires DSP2 à disposition des Prestataires de Services de Paiement agréés](#)

